

## Renforcement des équipes de contrôle : la CGT dénonce un changement radical dans les missions de pôle emploi

E. Macron en avait fait la promesse lors de son élection, Mme Pénicaud l'a annoncé dans les médias : pour combattre le chômage, il faut augmenter les équipes de contrôle de la recherche d'emploi.

Après une présentation faite au CCE, la DR nous expose son projet pour l'Île de France : nous allons passer de **24 à 105 agents, REA compris** ! Sans recrutement externe. Les agents pressentis pour effectuer cette mission sont **les agents GDD et les agents en charge de l'accompagnement**, c'est-à-dire les agents du réseau ! La DR prévoit 4 équipes de contrôle : une sur le site de Boulevard Ney (22 agents), une sur Lieusaint (20 agents), une sur Courbevoie (22 agents) et la dernière sur Noisy le Grand (41 agents). 81 postes vont donc être ouverts sur la BDE après la consultation des élus qui aura lieu fin mai.

Nous savons **que 65 postes vont être supprimés en IDF dont 55 sur le réseau**. A cela va s'ajouter les agents qui vont postuler sur la plateforme. Le réseau va pâtir une nouvelle fois des politiques du gouvernement et de la Direction générale.

**La CGT s'oppose totalement au contrôle des chômeurs**. Le but est de faire porter la responsabilité du chômage sur les chômeurs. « S'il est au chômage, c'est parce qu'il ne cherche pas activement un emploi ». De plus, cela permet de faire baisser artificiellement les chiffres du chômage en radiant ou en décourageant des personnes de s'inscrire à Pôle emploi de peur de se faire contrôler et ne pouvoir voir son conseiller, débordé. Et enfin, cela permet de faire des économies.

Lors du CE du 26 avril, la CGT a demandé une nouvelle fois une suspension de séance.

**Les organisations syndicales CGT, CLL, FO, SNU, SUD et UNSA et un élu sans étiquette appellent les agents à ne pas se positionner sur ces postes**. En effet, cette mesure va dans le sens de la destruction de nos missions. La CGT se prononcera contre cette restructuration le mois prochain lors du CE.



## Un retour des pôles appui ?

Après avoir tout mis en œuvre pour faire disparaître les pôles appui, et ce, pendant des années, la DG réfléchit, dans son nouveau plan appelé Perspectives Plateformes Agences (PPA), à la possibilité de recréer des pôles appui dans les agences ! L'idée serait de répartir les tâches entre les plateformes et les agences locales.

Aux agences seraient confiées les tâches demandant une proximité avec les conseillers et la « personnalisation » ; aux plateformes les traitements de masse ou au contraire les faibles volumes et les « traitements centralisés permettant de sécuriser les processus et de réduire les délais ». Ce qui donnerait, pour les pôles appui : traitement du courrier, logistique, aide à la gestion de la liste, ateliers internes, secrétariat, gestion des RDV MDPH et pour les plateformes le reste (appui aux services DE : Formation, aides et Mesures, Prestations ; Appui à la gestion de compte du DE, incidents de paiement ; Contentieux ; Accueil téléphonique DE et entreprise).

Une étude va être engagée sur la base des pôles appui existants et des plateformes pour une mise en place en 2020. **Pour la CGT, qui s'est toujours battue pour le maintien des pôles appui, cette restructuration pose la question des moyens**, une nouvelle fois. Dans la plupart des agences, il n'y a plus de pôle appui. A l'heure des suppressions de postes, de l'augmentation de la charge de travail, où la direction compte-t-elle trouver des agents pour renforcer ou créer des pôles appui ?



## Rénovation du 3949

Depuis quelques mois, la direction teste dans les départements 77/91 l'envoi des appels portant sur les questions indemnisations dans leurs agences locales. D'après les chiffres de la direction, les tests sont concluants ! Il est évident que les usagers préfèrent avoir un interlocuteur sur son agence. Mais qu'en est-il des agents sur le terrain ? Cette tâche s'ajoute simplement aux autres tâches. Les collègues, planifiés en bodos doivent à la fois gérer les attentes et répondre au 3949. De plus, en 10 minutes, ils doivent répondre au téléphone, faire l'acte métier nécessaire, envoyer un mail à l'utilisateur pour confirmer le traitement de son mail. Evidemment les agents ne peuvent respecter ce temps de 10 minutes.

Pour la CGT, permettre aux usagers de joindre leur agence locale n'est pas une mauvaise chose. Mais sans moyen, ça ne va faire qu'empirer les conditions de travail désastreuses des collègues de l'indemnisation.

Nous avons demandé à la direction de nous garantir que les agents pourront toujours bénéficier de la possibilité de partir à 15h30 selon l'OATT. Pour la direction, comme les agents ne seront pas planifiés en 3949 mais en BODOS, il est évident qu'ils pourront partir.

## Rénovation du 3995

Tout comme la « rénovation du 3949 » ou la réapparition des pôles appuis, la « rénovation du 3995 » fait partie du projet PPA (perspectives plateformes agences) dans lequel la direction nous refait le coup d'un travail au plus près des usagers. Dans ce dossier, la plateforme ne prendrait plus en charge que : des appels pour autres motifs, des activités à caractères administratifs ( ? ) et des opérations de phoning. Tous les autres appels seraient pris en charge par les équipes entreprises dans les agences. Pour la CGT, cela pose une nouvelle fois la question des moyens dans le réseau. De plus, les collègues du 3995 vont être déqualifiés par cette restructuration. En effet, ils n'auront plus à saisir des offres ou à informer sur des mesures. La seule chose positive, c'est qu'enfin, comme tous les autres agents, ils vont pouvoir partir le vendredi après-midi car le standard sera fermé à 12h00. Depuis longtemps, nous nous battons pour que les agents du 3995 aient les mêmes droits que les autres.



Contactez vos élues :

Royon Francine-----francine.royon@pole-emploi.fr  
Souverville Sabine-----sabine.souverville@pole-emploi.fr  
Habti El Idrissi Nadège-----nadege.habti-el-idrissi@pole-emploi.fr  
Le Maillot Olivia-----olivia.le-maillot@pole-emploi.fr

[syndicat.cgt-idf@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.cgt-idf@pole-emploi.fr)



Retrouvez tous nos dossiers détaillés sur <http://peidf.reference-syndicale.fr/>

